

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81.054

Objet
DESIGNATION DE Me DUCROS
AVOCAT PRES LA COUR D'AP-
PEL DE POITIERS : ACTION
INTENTEE PAR MADAME
MESTRE, ANCIEN PROFES-
SEUR AU C.A.R.E.L.

DATE DE CONVOCATION

18 MAI 1981

DATE D'AFFICHAGE

18 MAI 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 22
Nombre de votants 25

UNANIMITE

Délibération exécutoire en
application de l'art.
121 .31 du Code des
Communes

MAIRIE DE ROYAN, le
18 JUIN 1981
Pour le Maire
Le Premier Adjoint

DELIBERATION
DEPOSEE LE:
14 JUIN 1981
SOUS-PREFECTURE
DE ROCHEFORT

J.P.FABER

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

SOUS-PREFECTURE

- 1. JUIN 1981

ROCHEFORT-S/MER (Chte-Mme)

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT UN

le LUNDI VINGT CINQ MAI

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M Pierre LIS, MAIRE

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BOUTET, LACHAUD, BOUCHET, DUFOUR, BUJARD, COLLE, POUMAILLOUX, TETARD, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, PAPEAU, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, PELLETIER, TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. CABAL par M. LIS
Mme TACQUET par M. BUJARD
M. GUICHAOUA par M. PAPEAU

Absents : MM. POUGET - VIAUD -

M on sieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Il convient de désigner Me DUCROS, Avocat à la Cour d'Appel de POITIERS, 5, rue Bourbeau, 86000 POITIERS, pour assurer la défense de la Ville devant le Tribunal Administratif de POITIERS, à la suite de l'instance en dommages et intérêts intentée contre la Ville et le C.A.R.E.L. par Madame MESTRE Marie-Christine, ancien professeur contractuel au C.A.R.E.L.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu l'instance en dommages et intérêts engagée contre la Commune et le C.A.R.E.L. devant le Tribunal Administratif de POITIERS par Mme Marie-Christine MESTRE, ancien professeur contractuel au C.A.R.E.L.

DECIDE :

- de désigner, pour assurer la défense de la Ville, Me DUCROS, Avocat auprès de la Cour d'Appel de POITIERS, 5, rue Bourbeau 86000 POITIERS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au re-gistre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME;

Le Maire,

Pierre LIS.

